



**Des dizaines de citoyens du centre ville de la capitale haïtienne ont manifesté, le mercredi 21 août, pour dénoncer la décision de l'administration Martelly visant à les exproprier, a observé l'agence Haïti Press Network.**

Pancartes, sur lesquels on pouvait lire des slogans défavorables contre le chef de l'Etat Michel Joseph Martelly, et branches d'arbres en mains, plusieurs dizaines de résidents et vendeurs du Centre ville de Port-au-Prince ont parcouru pacifiquement des rues pendant plusieurs heures dans la matinée de mercredi.

« La reconstruction ne peut se faire sans le peuple... Il faut que les autorités du gouvernement viennent discuter avec [nous] sur les conditions d'expropriation. Il faut qu'ils trouvent un autre endroit pour nous loger avant de penser à nous faire sortir d'ici », a indiqué l'un des manifestants, très en colère.

Parcourant plusieurs rues, dont la rue de l'Enterrement, la rue St-Honoré, la rue du Champ de Mars..., retenues par le gouvernement dans le cadre de la construction de la nouvelle cité

## **Haïti : Manif contre le projet d'expropriation des résidents du centre ville de Port-au-Prince**

Écrit par SFD/HPN

Mercredi, 21 Août 2013 18:50

---

administrative, les protestataires dénoncent ce qu'ils appellent une « décision unilatérale des autorités gouvernementales. »

« Le 14 août écoulé, nous avons participé dans une rencontre avec les autorités concernées au ministère des Travaux publics, ils ont refusé de nous donner la parole. Nous n'avons pas pu faire passer nos revendications lors de cette importante réunion », ont déploré les manifestants.

Au cri d' « abas Martelly », les protestataires menacent d'intensifier la mobilisation dans les prochains jours pour forcer les dirigeants à retourner sur leur décision.

Deux patrouilles de la police nationale d'Haïti ont assuré la sécurité des manifestants sur tout le parcours.

La semaine dernière, le ministère de l'Economie et des Finances avait informé la population en général, et les personnes concernées par les déclarations des zones d'utilité publique dans la capitale, de la tenue des séances d'audience publique en vue de leur donner les informations relatives au processus.

En mai 2012, un arrêté présidentiel a été pris pour déclarer d'utilité publique une grande partie du centre ville pour la construction d'une cité administrative sur 30 hectares de terre.

Plus de 150 millions de dollars américains seraient mobilisés pour la réalisation de cette cité.

Sylvestre Fils Dorcilus